

Pauline
Hautes Alpes
Agricultrice.
Production : volailles, ânes, agritourisme

Racontez-nous votre installation :

L'ADEAR nous a accompagné et nous accompagne toujours dans notre entreprise agricole d'élevage (volailles et ânes) et agritouristique. A l'époque (2020) la Chambre n'avait pas souhaité nous accompagner sur un projet qu'ils jugeaient 'atypique'.

En tant que réseau associatif l'existence de l'ADEAR est crucial parce qu'elle accompagne tout type de projets agricoles, et surtout ceux que la Chambre n'accompagne pas. Le hors filières, l'atypique, les petits, l'innovant dans la forme comme dans le fonctionnement (les collectifs hors cadres familial par exemple), ce dont l'agriculture a fondamentalement besoin aujourd'hui pour survivre au renouvellement des générations.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

On a réussi à s'installer. On a rencontré les bonnes personnes, on est rentré en réseaux avec des agriculteurs qui nous ressemblaient et qui nous ont aidé à nous développer. On a rebondi, on a pu grandir et faire grandir notre projet.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

Individualisé. Participatif. Inclusif.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Oui, mille fois oui.